

Direction administrative et financière

Privas, le 30 avril 2021

Mesdames et Messieurs les membres du
Comité Syndical du Syndicat Mixte du
Conservatoire Ardèche Musique et Danse.

N. Réf. : PB/LM/2021-04-30PUB

Votre interlocuteur : Lionel MARIANI, Directeur administratif et financier
Tél. : 04 75 20 28 40
Courriel : lionel.mariani@ardechemusiqueetdanse.fr

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, je vous informe que j'ai procédé à la convocation des membres du comité syndical du Syndicat Mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse qui aura lieu, compte tenu du contexte sanitaire :

Le vendredi 7 mai 2021, à 14h, uniquement en visio-conférence
accessible par le lien suivant : https://meet.jit.si/AMD_CS3_7mai

L'ordre du jour en sera le suivant :

0. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 25 mars 2021,
1. Participation des familles à compter de l'année scolaire 2021-2022,
2. Mise à jour du dispositif de remboursement exceptionnel des usagers lié aux impacts de la covid sur la scolarité,
3. Admissions en non-valeur,
4. Approbation de la convention de partenariat entre le Syndicat Mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse et Electricité de France – EDF / Centrale de Cruas-Meysses
5. Modification du tableau des effectifs,
6. Facturations exceptionnelles de droits de scolarité.

Cette visioconférence sera transmise en direct sur la page youtube de l'établissement : le lien sera communiqué en Une du site internet de l'établissement <https://ardechemusiqueetdanse.fr>.

Dans l'attente, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Président,
Paul BARBARY**

